



Consultez, téléchargez et réglez votre facture **en ligne**

pour les factures à payer et acquittées

1 Pour recevoir votre facture en ligne, nous vous invitons à communiquer votre adresse e-mail durant votre séjour.

Dans les jours qui suivent votre sortie, vous recevrez un e-mail de l'expéditeur **Clinique du Parc Lyon** <no-reply@elsan-monespacepatient.care> vous informant de la mise à disposition de votre facture sur votre espace patient.

Pensez à vérifier dans votre boîte mail les e-mails indésirables.

2 Pour consulter et/ou télécharger votre facture acquittée ou à payer :

Cliquez sur le bouton

Accéder à BL.monEspace Patient et payer la facture
et passez à l'étape 3 pour vous connecter

Pour payer en ligne votre facture directement sans vous connecter :

Cliquez sur le bouton

Payer la facture

et passez à l'étape 5

Pour un affichage optimal, privilégiez les navigateurs Chrome, Firefox, Safari ou Edge

3

Connectez-vous à votre espace client !

Il s'agit de votre 1ère connexion

Définissez un mot de passe
au minimum 12 caractères
dont 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial
Confirmez votre mot de passe
Saisissez votre date de naissance
Acceptez les conditions générales d'utilisation
Cochez la case de consentement au traitement des
données personnelles par l'établissement
Cliquez sur [Créer le compte](#)

Il ne s'agit pas de votre 1ère connexion

Saisissez votre adresse e-mail
Saisissez votre mot de passe
Saisissez votre date de naissance
Cliquez sur [Se connecter](#)

4

Consultez et téléchargez votre facture acquittée ou à payer

en cliquant sur la facture.

Pour procéder au paiement en ligne de votre facture,
cliquez sur le bouton [Payer](#).



5

Payez votre facture en ligne depuis votre ordinateur ou votre téléphone !

Un nouvel onglet s'ouvre dans votre navigateur internet.
Renseignez vos informations de carte bancaire sur la plateforme de paiement en ligne
PAYTWEAK puis validez.

6

Recevez votre facture acquittée.

Vous recevrez sous quelques jours une notification (e-mail et/ou SMS) vous informant de la mise
en ligne sur votre espace patient de votre facture acquittée que vous pourrez transmettre à
votre mutuelle.